DLP 11-10-85503755



Publication périodique

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 26 — 9 OCTOBRE 1985

C O L Z A : Attention aux pucerons cendrés sur cultures peu développées.
B L E : Informations Mosaïques.

- COLZA -

RAVAGEURS :

• On assiste, à l'heure actuelle, à un accroissement net des populations de pucerons cendrés sur les jeunes colzas dans toute la région. Ils sont souvent cachés sous les feuilles.

- Certaines cultures, semées tout début Septembre et ayant levé rapidement (Pays Fort, Drouais-Thymerais), atteignent le stade 7-8 feuilles et sont tirées d'affaire.

- Par contre, d'autres cultures sont actuellement au stade 3-4 feuilles et souffrent visiblement de la sécheresse. Dans ces conditions, les pucerons présents sur presque toutes les plantes exercent une compétition nette et risquent de provoquer, comme à l'automne 1978, un affaiblissement voire une mortalité de plantules.

• Le vol d'Altises est en net ralentissement depuis 10 jours.

• Des larves de Thrips sont parfois observées, mais leur présence n'est pas généralisée à l'ensemble des cultures.

→ Sur les colzas peu développés (jusqu'à 3-4 feuilles), un traitement à base de parathion (250 g de parathion-éthyl/ha ou 300 g de parathion-méthyl) est à effectuer rapidement si la grande majorité des plantes porte des pucerons. Ce traitement aura l'avantage d'éliminer les quelques Thrips ou Altises présents à l'heure actuelle. Si de fortes pluies interviennent dans les prochains jours, les pucerons deviendront nettement moins nuisibles.

- CEREALES -

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE :

• Des vols importants de pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante des céréales sont en cours.

→ Pour les semis de fin Septembre qui lèveraient dans les prochains jours, une surveillance particulière s'impose dès l'émergence des plantules, ainsi qu'un traitement dès qu'une plante sur cinq porte un ou plusieurs pucerons.

- LES MOSAIQUES DU BLE -

QUELQUES ELEMENTS DE BIOLOGIE:

- Deux Mosaïques du Blé coexistent en région Centre : la Mosaïque du Blé et la Mosaïque Jaune du Blé.

Abonnement annuel : 100 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes D.D.A. Loiret à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

P30

- Ces maladies à virus sont véhiculées par un champignon du sol vivant au contact des racines de céréales, le Polymyxa graminis.

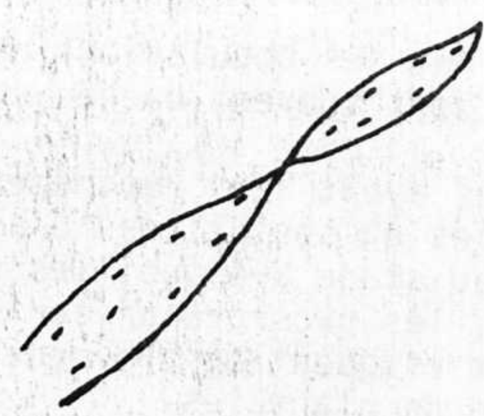
- En conditions humides à l'automne, si la culture est une variété de blé sensible, les zoospores flagellées du champignon circulent dans le sol et propagent la maladie (c'est pourquoi les années à automne humide sont favorables aux fortes attaques).

- En conditions sèches, le champignon forme des spores enkystées qui lui permettent de résister et de se maintenir dans le sol (ainsi que le virus) pendant de nombreuses années.

SYMPTOMES - DEGATS :

- Ils apparaissent dès la période hivernale. Ils se présentent sous forme de traînée ou de ronds plus clairs que le reste de la parcelle. A la reprise de végétation, les zones atteintes subissent un net retard de végétation, ainsi qu'un moindre tallage.

- Les plantes malades présentent tout d'abord des décolorations internervaires en tirets de quelques millimètres de long bien visibles par transparence sur jeunes feuilles Ensuite, les feuilles prennent un aspect plus bariolé, les tirets décolorés se transforment en petites plages jaunes allongées dans le sens des nervures (aspect de mosaïque).



Mosaïques : présence de tirets décolorés de quelques mm de long, dans l'axe de la feuille.

- A l'épiaison, les plantes atteintes sont nanifiées et ne portent que peu d'épis, souvent chétifs.

- Les pertes de rendement varient beaucoup selon les conditions climatiques de l'automne (sec ou humide) et peuvent atteindre 20 à 30 qx sur variétés sensibles.

- La Mosaïque du Blé développe ses attaques dès l'hiver et jusqu'au moment où les températures dépassent 20° C. Ensuite, le virus est détruit et les symptômes régressent. Si le printemps est frais (comme en 1985), les symptômes resteront visibles jusqu'à la fin du cycle de la céréale et la nuisibilité de la maladie sera forte.

- La Mosaïque Jaune du Blé, moins répandue, commence elle aussi ses attaques en hiver. La température optimale de développement du virus est de 10° C, et celui-ci est détruit à partir de 15° C. Les symptômes s'estompent donc plus tôt en saison que ceux de la Mosaïque du Blé.

- Ces deux mosaïques sont quelquefois en mélange sur les mêmes parcelles.

REPARTITION DE CES MALADIES :

En 1985, une étude visant à mieux connaître les mosaïques et leur répartition dans la région Centre a été menée par une étudiante, Melle MURY, avec l'aide précieuse des Techniciens de la région (SUAD, Coopératives, Négoce , ITCF). Au cours de cette étude, 76 parcelles atteintes ont été recensées. Ce chiffre, qui paraît important, ne tient pas compte :

- des parcelles atteintes ne se trouvant pas en blé cette année,
- des parcelles où la mosaïque a été détectée par le passé et où le blé implanté cette année est une variété résistante (Sologne - 18, 36, 45 -, région de St Amand Longpr et Droué - 41 -...),
- des parcelles atteintes, mais non détectées (foyers trop petits) ou non répertoriées dans le cadre de cette enquête.

Liste des cas de mosaïques répertoriés en région Centre en 1985 :

- Département du Cher (18) : VAILLY S/SAULDRE (10 ha) - CHATEAUNEUF S/CHER et VALLERAY (5 ha) - Secteur de MAREUIL.

- Département de l'Eure-et-Loir (28) : CHATEAUDUN (5 ha).

- Département de l'Indre (36) : ECUEILLE (24 ha) - VATAN (24 ha) - VINEUIL et LA CHAMPENOISE (18 ha) - LUCS (9 ha) - MONTLEVIC (11 ha) - NIHERNE (18 ha) - BUZANCAIS (7

- Département de l'Indre-et-Loire (37) : MONNAIE (33 ha) - CHARENTILLY (19 ha) - BETZ LE CHATEAU (8 ha) - GENILLE (7 ha 50) - LOCHES (4 ha).

- Département du Loir-et-Cher (41) : DROUE (28 ha) - RUAN (22 ha) - PONTLEVOY (10 ha ST MARC DU COR (2 ha) - AVERDON (16 ha 50) - VIEVY LE RAYE (10 ha).

- Département du Loiret (45) : CHATILLON COLIGNY (165 ha) - CERNOY (4 parcelles) - CHATILLON S/LOIRE (11 ha 50) - ST MARTIN S/OCRE (6 ha) - ROZOY LE VIEIL (1 parcelle) - JARGEAU (1 parcelle).

LUTTE :

• Seule, une lutte indirecte est possible :

→ Par un espacement des céréales, et surtout d'une même espèce de céréales, dans la rotation (il existe aussi une Mosaïque Jaune de l'Orge).

→ Par un nettoyage complet des outils de travail visant à éviter tout transport de terre d'une parcelle à l'autre, surtout si vous sortez d'une parcelle contaminée.

• Sur parcelle atteinte, aucun moyen de lutte chimique n'est possible à un coût raisonnable.

→ Choisir des variétés résistantes aux mosaïques, parmi la liste suivante :

ALBATROS - APEXAL - AVALON - CAPITOLE - CARGO - COCAGNE - FEUVERT - FIDEL - FLEURON - LUTIN - REMPART - SABRE.

ARMINDA, ainsi que les hybrides FESTIN-FRANDOC et COURTOT-FIDEL sont peu sensibles aux mosaïques.

AUBAINE - BEAUCHAMP - BELAVISO - CARGIMAREC - CAMPREMY - CATON - FESTIVAL - HARDI - HORACE - MASTER - MISSION - PURSANG - RAMSES - SCIPION - THESEE - ULM - VIZIR sont très sensibles à au moins une des deux mosaïques et souvent aux deux (à éviter à tout prix en parcelle atteinte).